

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 MARS 2019

NOMBRE DE : -membres en exercice 13

-présents 10

-votants 12

L'an deux mil dix-neuf, le 7 mars à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune d'Eulmont, étant réuni sous la présidence de Monsieur Claude THOMAS, au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale faite le 28 février 2019.

Étaient Présents : Madame Danièle CAQUARD, Messieurs David GARDELLI, Jérôme GUICHARD, Alain GEOFFROY, Mesdames Sylvie HENNE, Agnès KLINGELSCHMITT, Fanny ROBILLOT, Messieurs Claude THOMAS, Hervé VALANTIN, Hervé VOIDEY.

Étaient absents : Monsieur Gérard FALCONNET donne son pouvoir à Monsieur David GARDELLI, Madame Delphine LALIN donne son pouvoir à Madame Danièle CAQUARD, Monsieur Serge MARCHAL.

Monsieur David GARDELLI a été élu secrétaire de séance.

20190307/001 - Tarifs columbarium

Par délibération en date du 8 novembre 2018, le Conseil municipal a voté la création d'un site cinéraire comprenant un columbarium et un jardin du souvenir.

Monsieur le Maire indique que les travaux se dérouleront fin mars.

Pour information, le columbarium est composé de 6 cases qui pourra évoluer dans le temps. Une case de columbarium peut contenir 4 urnes funéraires au maximum.

Il convient donc de fixer le tarif des concessions ainsi que la durée de ce nouvel équipement.

Après discussion et renseignements pris auprès des communes limitrophes, Monsieur le Maire propose d'appliquer le tarif suivant :

- concession pour 30 ans : 900 €
- jardin du souvenir : gratuit pour la dispersion des cendres

Après délibération, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le tarif proposé ci-dessus. Ce tarif s'applique à compter du 1^{er} avril 2019.